

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. Madame la Princesse, accompagnée de M<sup>re</sup> le Prince Héritaire, a visité, cette semaine, toutes les écoles de filles de la Principauté. Mardi, Leurs Altesses Sérénissimes commençaient leur tournée par les classes primaires de Monaco, témoignant ainsi que les déshérités de la fortune et les modestes conditions attirent tout d'abord Leur haute et bienveillante protection.

Mercredi, les écoles des Moulins et de la Condamine avaient, à leur tour, l'honneur de recevoir les Augustes visiteurs. Partout, notre bonne Princesse a témoigné le plus grand intérêt à la jeunesse de la Principauté. Son Altesse Sérénissime a vu et apprécié, avec soin et compétence, les divers travaux des enfants, encourageant leurs efforts et louant la bonne tenue des classes.

Samedi, le Pensionnat et l'Externat de Saint-Maur avaient aussi la précieuse faveur d'une visite princière. Là, comme aux Ecoles Communales, S. A. S. Madame la Princesse, accompagnée de Sa fille, Mademoiselle O. de Richelieu et de M<sup>lle</sup> Oliver, a parcouru toutes les classes, s'intéressant avec sa bonne grâce habituelle, aux petits travaux scientifiques, manuels et artistiques des jeunes filles.

Ces diverses catégories d'enfants garderont le meilleur souvenir du passage de notre bonne Princesse dont l'amabilité n'est plus à louer. A Saint-Maur comme ailleurs, Son Altesse Sérénissime éveille l'enthousiasme : où l'on sème la bonté, on récolte un respectueux attachement.

La compagnie des Gardes d'honneur de S. A. S. le Prince, les Carabiniers et les Sapeurs-Pompiers ont été passés en revue vendredi matin sur la place du Palais par M. le colonel comte de Christen, commandant supérieur. Les hommes avaient revêtu la petite tenue d'été (pantalon blanc, avec képi recouvert de toile blanche pour les gardes, casque colonial pour les carabiniers et petite veste pour les pompiers).

Les divers mouvements exécutés sous l'excellent commandement du colonel de Christen, ainsi que le défilé qui a terminé la revue, ont été remarquables de correction, et les trois compagnies ont rivalisé de précision et de bonne tenue.

Un public nombreux s'était rassemblé autour de la place pour assister à cette prise d'armes.

L'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes a célébré dimanche sa fête annuelle.

Après réception des associés monégasques et des délégués niçois, le cortège, précédé par l'excellente musique de la Philharmonique, s'est dirigé vers la Cathédrale, ayant à sa tête le président d'honneur de l'Association, M. Jean Blanchy, Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime, entouré de MM. A. Cioco, président ;

Georges Fillhard, secrétaire, et Sangeorges, trésorier de l'Association.

A l'issue du service religieux, M. le chanoine Pauthier, inspecteur des Ecoles, a prononcé une éloquente allocution à l'éloge des écoles des Frères et de leurs élèves dont beaucoup ont su par leur travail et leur intelligence s'élever aux plus hautes situations.

Après la messe, le cortège se reforme et se rend dans le préau de l'Ecole de Monaco où a été tenue l'assemblée générale au cours de laquelle sont lus et approuvés les rapports de M. Georges Fillhard, secrétaire, et de M. J. Sangeorges, trésorier. On procède ensuite à l'élection annuelle des membres du Comité ; tous les membres sortants sont réélus, à la place d'un seul, démissionnaire, qui est remplacé par M. Adolphe Blanchy.

A midi, un excellent banquet est servi et plus de cent convives y prennent part. Des toasts ont été portés au dessert par M. Cioco, par le président de l'Association de Nice et par M. le chanoine Pauthier.

Une séance récréative, véritable concert donné avec le concours d'amateurs et d'artistes de talent, a complété cette journée de fête ; on y a particulièrement applaudi les belles voix de MM. Boggiano, Bergonzi, Dadone, Bronfort et Huguet, les monologues comiques de M. Keller, et les solis remarquablement exécutés par MM. Comte et Chavanne, les distingués artistes de l'orchestre de Monte Carlo.

Cette fête a permis de constater la prospérité de l'Association qui compte actuellement cent soixante-cinq membres.

Le clergé de Monaco déjà si douloureusement éprouvé récemment par la mort du vénéré M<sup>re</sup> Ramin, vient de faire une nouvelle perte en la personne du chanoine titulaire Charles Ribour, décédé dimanche à la suite d'une courte maladie.

Né à Blois, en 1827, M. Ribour fut un des plus brillants élèves du séminaire de cette ville où il devint professeur. Sur sa demande, il obtint d'entrer dans la marine française comme aumônier et ne tarda pas à s'y faire remarquer. Après avoir fait partie en 1870 de l'escadre du Nord, il fit de nombreuses campagnes en Extrême-Orient et se distingua particulièrement en Chine par le dévouement qu'il prodigua aux malades. En 1875, il prit une retraite bien gagnée et vint se fixer sur le littoral méditerranéen dont avait grand besoin sa santé éprouvée par le climat des colonies. Nommé chanoine titulaire de Monaco en 1887, M. Charles Ribour était un des membres les plus vénérés du Chapitre de la Cathédrale.

A ses obsèques qui ont été célébrées hier matin, assistaient S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général ; M. le Comte Gastaldi, Maire ; M. le Colonel Bellando de Castro ; MM. Jolivot, de Loth, Messié, Raybaudi et un grand nombre d'autres notabilités. Le deuil était conduit par M. Ribour, neveu du défunt, et par M. le curé Mercier, qui était son ami intime et son ancien camarade dans la marine. L'absoute a été donnée à la Cathédrale

par M<sup>re</sup> Theuret, Evêque de Monaco. Au cimetière, M. le curé Mercier, en termes émus, a brièvement rappelé les vertus du vénéré chanoine et a exprimé les douloureux regrets de tous ceux qui l'ont connu.

M. le Préfet de Vaucluse vient d'adresser à M. le secrétaire général de la Société Vélocipédique Monégasque avis d'un arrêté qu'il vient de prendre pour autoriser les membres de cette Société à circuler en groupe, fanfare en tête, dans le département de Vaucluse pendant les trois jours de fête de la Pentecôte.

Si le temps favorise nos vaillants cyclistes, leur excursion annuelle ne peut manquer d'être des plus agréables en ce beau département de Vaucluse tout à la fois si intéressant et si hospitalier.

D'autre part, la Société de Gymnastique l'Etoile doit se rendre pour les fêtes de la Pentecôte à Dijon, afin de prendre part au grand concours de gymnastique qui va avoir lieu dans cette ville.

De graves perturbations atmosphériques sont signalées ces jours derniers sur tout le continent et notre région en a ressenti le contre-coup.

Dimanche, un vent d'une extrême violence a soufflé pendant toute la journée, soulevant de fortes lames sur nos rivages ordinairement si calmes. Néanmoins, aucune avarie sérieuse n'a été signalée parmi les bateaux amarrés dans notre port ; seule, une petite embarcation de plaisance, *Armande*, appartenant à M. Armand Rocher, ayant cassé ses amarres a été poussée par le vent sur la plage des Thermes Valentia où elle a pu être facilement tirée à terre.

Dans son audience du 9 mai courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Jacques Orelly, né à Disenhoffen (Suisse), le 27 juillet 1836. imprimeur-teinturier, sans domicile, huit jours d'emprisonnement, pour mendicité ;

Ignace Depetris, né à Giaveno (Italie), le 9 février 1867, garçon de cuisine, demeurant à Monaco, six semaines d'emprisonnement, pour coups et blessures volontaires.

En présence du grand succès obtenu par l'excellente troupe des Bouffes-Parisiens, l'administration artistique du Casino de Monte Carlo vient de décider de prolonger jusqu'au 1<sup>er</sup> juin la série des représentations théâtrales. Cette nouvelle ne peut manquer d'être accueillie avec joie dans le public qui, chaque soir, remplit, comme en pleine saison hivernale, la salle de notre théâtre. Hier soir, les merveilleux pensionnaires de M. Coudert nous ont donné une nouvelle « première » qui n'a pas fait moins plaisir que les précédentes : nous voulons parler de *François-les-Bas-Bleus*, une des œuvres les plus délicates et les plus distinguées du répertoire de musique légère. Commencée par Bernicat, qu'une mort prématurée enleva au monde des arts, la partition de *François-les-Bas-*

*Bleus* a été terminée avec autant d'habileté que de bonheur par M. Messenger, auquel on a dû, depuis lors, tant de jolies œuvres du même genre, dont la dernière fut *Véronique*.

L'interprétation de *François-les-Bas-Bleus* a été en tous points remarquable, mais il faut mettre hors de pair M. Jean Périer et M<sup>me</sup> Tariol-Baugé qui, dans les deux grands rôles principaux, ont rivalisé de charme et de talent. M<sup>lle</sup> Laporte, MM. Regnard, Wolff, Poudrier et Brunais se sont distingués également en des rôles secondaires ou anecdotiques, et nous ne devons pas, non plus, oublier la partie chorégraphique qui, fort bien réglée par M<sup>me</sup> Gedda, nous a donné l'occasion de remarquer deux jeunes ballerines d'avenir, M<sup>lles</sup> Grassi et Moretta.

Sous l'habile baguette du maestro Thibault, l'orchestre et les chœurs ont admirablement marché, et le public a prouvé par ses chaleureux applaudissements, le plaisir qu'il a pris à cette fort agréable représentation.

## Lettre de Paris

Paris, 15 mai.

L'art dramatique français vient de faire une perte irréparable : Henry Becque est mort, la nuit dernière à Neuilly, chez Gyp, où il avait été transporté il y a quelques jours, à l'âge de 62 ans.

Ses débuts dans la vie n'annonçaient pas le puissant dramaturge qu'il devait être. Sa vocation ne se révéla que le jour (1866) où il rencontra le compositeur Victorin Joncières, pour lequel il écrivit le livret de *Sardanapale*, drame lyrique représenté le 8 février 1867. Dès lors, abandonnant la carrière administrative, il se consacra tout entier au théâtre, écrivit pour le Vaudeville quatre actes, *L'Enfant prodigue*, accueillis avec faveur, puis *Michel Pauper*, un drame social, que, à défaut d'une scène hospitalière, il fit représenter à ses frais à la Porte-Saint-Martin, en plein été de 1870, entreprise où il engloutit sa modeste fortune.

La guerre vint. Becque fit partie des bataillons de marche. Les mélancolies qu'il avait amassées pendant cette période funeste, il les déversa, l'année suivante, dans une comédie en trois actes, *L'Enlèvement*, dont l'échec fut si complet qu'il ne la fit même pas imprimer. Aigri, mais non découragé, il se remit au travail, et, dans une comédie de mœurs, les *Corbeaux*, pleine de morceaux admirables, il stigmatisa ces hommes d'affaires véreux, avec lesquels il eut si souvent maille à partir dans les années de misère. Mais l'âpreté du sujet, traité trop uniformément à la manière noire, effraya les directeurs. Les *Corbeaux* furent consignés à la porte de tous les théâtres; et en attendant que la grande, celle des Français, daignât s'ouvrir, il écrivit deux actes, de genres, tout à fait opposés, la *Navette*, un petit chef-d'œuvre de fantaisie égrillarde, et les *Honnêtes femmes*; une sorte de proverbe à l'eau de rose, qui figure au répertoire de la Comédie. Enfin l'heure des *Corbeaux* sonna le 14 septembre 1882. Ce fut un événement, tant l'agitation fut vive dans la salle; il y eut du tapage et des sifflets au troisième acte; finalement, l'œuvre s'imposa. Et lorsque Becque, en 1885, donna la *Parisienne* — ce chef-d'œuvre — il fut définitivement classé, sans conteste, au premier rang des maîtres de notre théâtre, on peut dire du théâtre moderne.

Ce fut le chant du Cygne. On a beaucoup parlé depuis lors, d'une comédie-fantôme, les *Polichinelles*... Mais ils sont restés dans le tiroir.

Becque est mort pauvre. Il y a plus de profit, par le temps qui court, à chausser les escarpins de Scarron que ceux de Molière. Il aura eu, du moins, la suprême consolation de voir reprendre chez Antoine, son chef-d'œuvre auquel le public du Théâtre-Français avait fait un si froid et si injuste accueil.

Les travaux qui bouleversent la capitale se portent maintenant sur l'un des coins les plus ignorés et les plus intéressants du vieux Paris, aux alentours de la rue Saint-André-des-Arts.

L'hôtel des Sociétés savantes a été dégagé et une nouvelle voie s'achève, qui reliera bientôt la place Saint-André au boulevard Saint-Germain. Et ce sera une surprise pour certains de découvrir ces merveilles, jusqu'à présent masquées de bâtisses et encloses en des passages étroits.

Telle, par exemple, rue Mazet, l'auberge du Cheval-Blanc, autrefois relai des voitures d'Orléans, qui, depuis 1652, étale à deux pas du boulevard ses pignons, ses hangars et sa cour rustique.

Telle encore, rue Saint-André-des-Arts, au n° 32, cette boutique du seizième siècle, dernier vestige de l'hôtel d'Arras, d'un cachet si personnel, avec ses auvents et ses grillages, ou pendent des antiquailles d'un marchand de bric-à-brac.

Tel, enfin, ce bijou qu'est la cour de Rouen, dénommée à tort cour de Rohan, tapie derrière un fragment de l'enceinte de Paris, aux temps de Philippe-Auguste.

Les rares initiés y connaissent le fameux puits de Jacques Coytier, le médecin de Louis XI, et les constructions des seizième et dix-septième siècles, aux portes en ogive, aux murs mordus de lézardes et délicieusement vêtus de lierre et de glycines.

Les travaux de dégagement rendront d'accès plus facile ces choses du passé, mais peut-être perdront-elles de leur originalité dans un cadre trop moderne.

\* \*

Le monde de l'escrime s'est fort ému ces jours derniers d'un match d'épée sensationnel qui vient d'avoir lieu à la salle Baudry entre M. Elie Dufraisse, prévôt de cette salle et M. Marcel Boulenger, un des meilleurs tireurs de la salle Mérignac, à la suite d'une discussion technique.

Les conditions de cette rencontre étaient les suivantes : épée à pointes d'arrêt de deux millimètres, gant de ville, le corps nu jusqu'à la ceinture. Il avait été décidé d'abord que le match se ferait en un seul coup touché; mais, au dernier moment, et sur la demande de M. Baudry, très désireux de prouver pratiquement sa méthode d'enseignement de l'épée, on s'entendit de part et d'autre pour un assaut en trois coups de pointe.

M. Marcel Boulenger avait comme second le comte de Reverseaux et M. Armand Lusciez; MM. Thomeguex et J.-M. Rosé témoignaient pour Elie Dufraisse. M. Paul Lejeune dirigeait le combat.

La rencontre a eu lieu devant très peu de monde. Remarqué parmi les privilégiés qui ont pu assister à cet *event* sportif, le comte de la Frémoire, M. Pourteyron, député; le colonel Déroutel; MM. Caussade, Dulau, député; le lieutenant d'Hauterive; MM. Bidault de Lacour, Oudin et nos confrères Maurice Leudet, d'Harcourt, Joseph-Renaud, Rodolphe Darzens et L. Perrée.

Le combat a duré exactement huit minutes trente secondes. Et trois fois Elie Dufraisse a atteint son adversaire, le faisant ainsi capot.

Le pseudo-duel a valu de vifs applaudissements aux combattants, mais il faudrait regretter qu'il devint de mode. C'est cependant ce qui semble devoir se produire. Voici qu'en effet un amateur connu, M. Beau, lance le défi suivant :

Match en deux touchés (un coup lié avec belle); le torse nu, sans masque, avec pointe d'arrêt 2 millimètres, sans fil autour; chaussures et gants de ville; en plein air, terrain quelconque.

M. Georges Breittmayer, le célèbre tireur gaucher, a immédiatement relevé ce défi.

Il ne faudrait pas laisser s'implanter, dans le monde de l'escrime, de tels usages. Le match Boulenger-Dufraisse s'imposait à la suite de certaines discussions. La rencontre Beau-Breittmayer, quelque intéressante qu'elle puisse être, n'est nullement nécessaire. Et pour peu que l'exemple soit suivi, n'est-il pas à craindre qu'on en vienne au duel véritable, organisé sans raison, pour rien, pour le plaisir?

\* \*

La Comédie-Française donnera, jeudi 18 mai, en matinée, le *Mariage de Figaro*, pour célébrer le centième anniversaire de la mort de Beaumarchais.

C'est le mardi 22 avril 1784 qu'eut lieu la première représentation publique de cette pièce célèbre, dans la salle de la Comédie-Française, construite au faubourg Saint-Germain, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Condé.

Quand vint le jour de connaître l'œuvre dont s'entretenaient depuis près de cinq ans la cour et la ville, la nouvelle salle fut trop petite et l'on s'y écrasa. Les portes furent enfoncées, les grilles de fer brisées, et trois malheureux furent étouffés, à l'ouverture des bureaux.

Le succès fut prodigieux et sans précédent. La *Folle Journée* fut représentée soixante-sept fois jusqu'au 31 décembre 1784 et soixante-seize fois jusqu'au 12 mars 1785, époque de la clôture annuelle.

Un peu plus de cinq ans après ce succès sans exemple, le matin du 18 mai 1799, Beaumarchais qui, la veille, avait passé une soirée très gaie au milieu de sa famille avec quelques amis, fut trouvé mort dans son lit, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de soixante-sept ans passés.

\* \*

Beaumarchais, qui connut le plus grand succès théâtral de son siècle n'était pas de l'Académie. M. Lavedan, qui est lui, un académicien et un auteur dramatique, est maintenant obligé de renoncer à jouir simultanément de cette

double qualité; on sait que de très-vieux collègues du Pont-des-Arts se sont émus de voir le titre académique de M. Lavedan figurer sur l'affiche du *Vieux Marcheur*; il est vraiment bien temps de s'en apercevoir. Il fallait ou bien ne pas élire l'argotique et spirituel auteur du *Nouveau Jeu*, ou bien l'accepter avec toutes ses conséquences: mais il est absolument illogique de protester à l'heure actuelle, ainsi qu'on l'a fait; très galamment du reste, M. Lavedan a effacé le « de l'Académie française » des colonnes Morris; cet homme d'esprit a bon caractère; il a pris la réclamation en riant, et s'est dit que le mot disparu, la chose lui restait.

Pour l'Académie la voilà rassurée, semble-t-il. Mais le but est-il atteint? Ah! que non, car voilà huit jours que les journaux ne s'entretiennent plus que de cette petite algarade, et maintenant, dans le plus pauvre hameau de France il n'est personne qui ne sache que le *Vieux Marcheur* est de Monsieur Lavedan, de l'« Académie Française ».

S. L.

## LETTRES ET ARTS

**Mort de M. Francisque Sarcey.** — Au moment de mettre sous presse, le télégraphe nous apporte une bien triste nouvelle: M. Francisque Sarcey, l'éminent critique dramatique, dont le public de Monaco applaudissait, il y a quelques semaines à peine, les intéressantes conférences, vient de succomber à Paris après quelques jours de maladie. C'est une sérieuse perte pour le monde des lettres et des arts où M. Sarcey avait conquis une si grande place.

**A l'Exposition de 1900.** — Les travaux du grand palais des Champs-Élysées sont aujourd'hui presque terminés au point de vue architectural. On va donc commencer à décorer cet édifice.

Les sculpteurs chargés de ce travail sont très nombreux. Les couronnements des pylônes seront ornés de figures de Verlet, Lombard, Allard et Noël; les statues qui encadreront les portes seront dues à MM. Peynot et Gasq; les entre-colonnes seront décorées par des groupes de MM. Cordonnier, Carlès, Puech et Ferrari. Ces groupes représenteront les Quatre Arts.

Sous les porches, on verra des œuvres de Desbois, Capellaro et Denécheau; sur les ailes, des statues de Labatut, Boutry, Clausade, Camille Lefevre, Hippolyte Lefebvre, Enderlin, Suchetet et Hugues; sur les pans coupés, des groupes de Bajome, Villeneuve, Lafont et Léonard.

Notons encore deux quadriges de Récipon, des statues de Carly, Theunissen, Convers, Greber, des groupes de Barrias, Allard, Larche, Coutan, Marqueste, Sicard, Antonin Mercié et Noël placés sous les colonnades.

Mentionnons enfin les frises de Fournier et de Joseph Blanc.

Ce sera là une véritable exposition de sculpture en plein air.

## VARIÉTÉS

### Les Ballons-sondes

M. Bouquet de la Grye a publié dans la *Revue rose* une notice résumant les renseignements contenus, sur la question des ballons-sondes, dans un livre récemment publié par M. de Fontvielle. Nous reproduisons volontiers les principaux passages de cet intéressant travail:

Aux altitudes dépassant 6,000 mètres, quelques précautions que l'on prenne, la diminution de pression, la moindre quantité d'oxygène entrant dans les poumons, à chaque inspiration, force à les précipiter. On étouffe, des maux de tête et des maux de cœur surviennent, et la science a enregistré la mort d'aéronautes ayant voulu savoir ce qui se passait à des hauteurs surpassant celle du mont Everest dans l'Himalaya.

L'atmosphère s'étend pourtant à des distances du sol beaucoup plus grandes qu'on le supposait il y a cinquante ans.

On a vu des étoiles filantes s'enflammer à 160 kilomètres de hauteur, dans un air dont la raréfaction égalait celle du vide produit par des machines pneumatiques; mais sans parler de telles hauteurs, il semblait impossible de savoir ce qui se passait au-dessus du niveau atteint par les plus intrépides des aéronautes.

C'est alors que deux d'entre eux, MM. Hermite et

Besançon, ont imaginé que cette exploration pouvait être faite sans le secours des humains et que des documents vus pouvaient être remplacés par des enregistreurs, débarrassant ainsi les ballons du poids des aéronautes et des appareils nécessités pour leur sécurité.

Leurs essais commencèrent en 1892 avec un petit ballon de 26 mètres cubes, qui emporta dans les airs un thermomètre et un baromètre enregistreurs; mais une pluie rabattit l'aérostat qui ne s'éleva pas à une grande hauteur.

Les instruments furent retrouvés intacts.

A la fin de cette même année, douze lancers avaient été faits et l'altitude de 8,200 mètres avait été obtenue, dénotant, dans cette région, une température de 18°.

A ce moment, nos aéronautes avaient acquis une grande expérience : ils abandonnaient le papier verni japonais des premiers essais, les enregistreurs étaient placés au centre des carcasses élastiques et pouvaient affronter les chocs de la descente. L'aéroplane n° 1 cubant 113 mètres cubes, construit en baudruche, lancé le 21 mars 1893 de l'usine de Vaugirard, atteignit la hauteur de 15,000 mètres, où il trouva une température de - 51°. C'était un vrai succès.

Les mésaventures ne devaient pourtant pas manquer dans les ascensions ultérieures : ce même ballon fut brûlé par des enfants à son atterrissage dans la Forêt-Noire.

Si l'initiative de l'envoi dans les couches supérieures de l'atmosphère et le nom même des ballons-sondes appartient à deux Français, l'Empereur Guillaume II voulut que la Prusse étudiat aussi les phénomènes qui se passent à de grandes altitudes. Par ses ordres, le Parc aérostatique militaire de Tempelhof prépara des ascensions et, après divers essais, un ballon gonflé avec de l'hydrogène pur s'éleva à 16,375 mètres et un autre à 18,450 mètres; à ces hauteurs, on trouva des températures de - 53° et de - 68°.

Presque en même temps, M. Berson, dans un ballon monté, s'élevait, grâce à des inhalations d'oxygène, à 9,156 mètres, hauteur qui n'a jamais et ne sera peut-être jamais dépassée par un observateur.

Pour en revenir aux ballons-sondes, on peut se demander quelle est la hauteur à laquelle ils peuvent s'élever?

Il faut, pour cela, se servir d'une formule quelque peu empirique donnée par Laplace et faire aussi diverses hypothèses seulement probables.

(Nous ne reproduirons pas ici les calculs faits au moyen de cette formule ni les raisonnements techniques que l'on trouvera dans le livre de M. de Fontvielle).

Ceci dit, arrivons aux derniers essais réalisés et à leur internationalisation.

En 1889, le Congrès météorologique réuni à Paris ayant décidé que des ascensions se feraient à la fois dans diverses capitales de l'Europe, une émulation favorable à la science a provoqué de tous côtés des recherches nouvelles.

En France, un Comité spécial a été formé, et au moyen de subventions dues à la générosité de S. A. S. le Prince de Monaco, du Prince Roland Bonaparte, du baron de Rothschild et de M. Ballaschoff, il a pu demander à M. Cailletet d'imaginer des instruments pour puiser de l'air à de grandes hauteurs, pour prendre des photographies des terrains sur lesquels plane le ballon en enregistrant la hauteur du baromètre, et à lever les difficultés tenant à la température ultra-basse dans laquelle ces appareils devaient fonctionner;

A M. Violle il demanda un actinomètre-enregistreur; A M. Richard, des enregistreurs spéciaux de pression et de température.

On a obtenu à l'heure actuelle plus que des promesses, des résultats intéressants à un haut degré la science, et si l'on tâtonne encore dans l'application des idées nouvelles, c'est qu'elles sont nombreuses et ingénieuses.

Disons tout de suite que, parmi les résultats obtenus, le plus inattendu est celui de trouver une température de - 70° en été, à quelques kilomètres au-dessus de nous.

Nous vivons ainsi sous une serre formée par une couche d'air du poids de 10 kilos par centimètre carré, mais qui, vivement remuée par les cyclones et par les tourbillons produits par les orages, précipite l'air des hautes régions et, condensant la vapeur d'eau contenue dans les couches inférieures, laisse tomber sur le sol de la pluie, de la grêle ou de la neige. Ce fait remarquable

permet de se rendre mieux compte de l'instabilité de la température de l'air à la surface du sol.

Un autre résultat constaté, c'est que dans les hautes régions, quel que soit le vent soufflant à terre, les ballons-sondes sont généralement emportés dans la direction du N.-E.; le contre-alizé y règne presque en permanence.

L'air puisé au moyen de l'appareil de M. Cailletet n'a pas encore été complètement analysé; ramené à la pression de 760 millimètres, il rendait, par son faible volume, son étude très difficile. M. Teisserenc de Bort a alors imaginé un dispositif permettant de condenser *in situ* cet air dilaté, au moyen d'un mécanisme actionné par un poids; on verra alors si, dans les parties supérieures de l'atmosphère l'on trouve des gaz nouveaux dont la découverte a étonné les chimistes et les physiologistes.

L'actinomètre de M. Violle, porté à une hauteur de 15,000 mètres, a donné les écarts de 50° entre la température d'un thermomètre exposé aux rayons solaires et un autre à l'ombre; c'est, je crois, le chiffre le plus élevé qui ait été jamais obtenu.

La Commission internationale s'était également préoccupée des renseignements que l'on pouvait obtenir au moyen des cerfs-volants.

En Amérique, des essais multipliés ont montré que des appareils en forme de caisses ouvertes aux deux bouts, attachées les unes à la suite des autres et reliées au sol par un fil d'acier, pouvaient s'élever dans les airs et s'y maintenir pendant des heures à des hauteurs de 4,000 mètres.

M. Teisserenc de Bort, dans l'Observatoire météorologique de Trappes, dont il est le fondateur, a employé un système analogue et a eu le même succès.

On peut donc aujourd'hui jusqu'à la hauteur précitée avoir des renseignements exacts sur la température de l'air et sur la pression, et, par suite, corriger les nombres donnés par des instruments portés par des ballons dont l'ascension simultanée serait trop rapide.

Un autre résultat réalisé à Trappes et qui vient contrôler la détermination des altitudes faite au moyen des clichés de l'appareil de M. Cailletet, c'est la détermination directe de ces altitudes par des visées faites aux extrémités d'une base. M. Teisserenc de Bort a utilisé là un procédé analogue à celui qui lui avait réussi pour l'évaluation de la hauteur des nuages.

En résumé, cette étude des hautes régions de l'atmosphère suscite partout des essais souvent réussis, et, par un accord international, on a vu certains jours une véritable flotte de ballons s'élever des diverses capitales de l'Europe. Les appareils inscripteurs se perfectionnent, et ce qui vaut mieux, c'est que les idées se précisent et qu'une ascension est faite aujourd'hui dans un but déterminé pour étudier tel ou tel phénomène. La science gagne lorsqu'une étude n'embrasse pas un champ trop vaste; elle fait des progrès en se spécialisant.

A. BOUQUET DE LA GRYE, de l'Institut.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

#### AVIS

Par acte sous seing privé, en date du 1<sup>er</sup> mai 1899, enregistré à Monaco, le 12 mai 1899, folio 88 recto, case 4, madame **Marie SEGALERBA**, épouse **MOTTURA**, a acquis de madame **Marianne SALVAI** le fonds de commerce situé au-dessous des Halles et Marchés, connu sous le nom de **Cuisine Economique**.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, chez monsieur Joseph **FERRERO**, marchand tailleur, 34, rue Grimaldi, dans la huitaine, sous peine de forclusion.

Monsieur et Madame **ACHILLE NEF** et leur enfant remercient sincèrement les parents, amis, connaissances, ainsi que la Société Chorale *l'Avenir* des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regretté fils et frère

#### EDOUARD NEF

décédé à Nice, le vendredi 12 courant, âgé de onze mois.

Etude de M<sup>e</sup> Charles **BLANCHY**, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

#### VENTE APRÈS FAILLITE

Le mercredi 17 mai 1899, à 2 heures du soir et jours suivants, dans un magasin sis à Monaco, rue de la Turbie, 14, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques des marchandises et matériel composant le fonds de commerce de boulangerie et épicerie qui était exploité par le sieur **Gramin**, notamment, une grande quantité de sucre, café, bougies, savon, chocolat, comptoirs, étagères, bascules, **un cheval et un char-à-bancs**, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.  
Monaco, le 10 mai 1899.

L'Huissier, **BLANCHY**.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Juge Commissaire de la faillite, en date du 6 mai 1899, enregistrée.

Etude de M<sup>e</sup> A. **BLANC**, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

#### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> **BLANC**, notaire à Monaco, le dix août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, monsieur **Jean BONAVENTURE**, marchand d'huîtres, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> **Blanc**, notaire à Monaco, a acquis de monsieur le chevalier **Eugène DE MILLO-TERRAZZANI**, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> **Blanc**, notaire.

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de la Condamine, au lieu dit jardin de Millo, d'une contenance de deux cent dix mètres carrés quarante-cinq décimètres carrés, portée au plan cadastral sous partie du numéro 325 de la section B, et confinant : du nord, à la rue de Millo; de l'est, à monsieur **Dumas**; de l'ouest, à monsieur **Chaballier**, et du midi, à monsieur le chevalier **Eugène de Millo-Terrazzani**.

Cette acquisition a été faite au prix de **dix-sept mille huit cent quatre-vingt-huit francs vingt-cinq centimes**, ci..... **17,888 fr. 25**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 16 mai 1899.

Dûment enregistré.

Pour extrait :  
(Signé) : **A. BLANC**.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine **BLANC**, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

#### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Par acte passé devant M<sup>e</sup> **BLANC**, notaire à Monaco, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré, monsieur **Louis-Baptiste CROVERTO**, propriétaire, domicilié et demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> **Blanc**, a acquis de monsieur **Dieu-donné-Charles-Lucien-Fortuné ESCOFFIER**, propriétaire, demeurant à Nice, ayant également élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> **BLANC**, notaire.

Un terrain de la contenance de cinq cent un mètres cinquante décimètres carrés, en forme de triangle, situé à Monte Carlo, quartier des Moulins, porté au plan cadastral sous le numéro 120 de la section E, et tenant : au midi et au nord, à un chemin récemment créé, et de l'ouest, le restant de la propriété du vendeur, connue sous le nom de villa **Voliver**.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de **quarante-sept mille six cent quarante-deux francs cinquante centimes**, ci... **47,642 fr. 50**

Un expédition dudit acte, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée aujourd'hui

même, au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur le terrain sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour sous peine d'être déchues de tous droits sur ledit terrain.

Monaco, le 16 mai 1899.

Dûment enregistré.

Pour extrait :  
Signé : A. BLANC.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 14 mai 1899

A LA MER, y. à vap. *Princesse-Alice*, monég., c. Carr, sur lest.  
PATRAS, y. à vap. *Arcturus*, amér., c. Davis, id.  
CANNES, y. à vap. *Némésis*, fr., c. Le Nubet, id.  
SAINT-MAXIME, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, bois.  
SAINT-TROPEZ, b. *Figaro*, fr., c. Musso, sable.  
Id. b. *Barthélemy-Elisa*, fr., c. Davin, id.  
Id. b. *La Paix*, fr., c. Aune, id.  
CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, id.  
Id. b. *Quatre-Frères*, fr., c. Jouvenceau, id.  
Id. b. *Virginie*, fr., c. Demaria, id.  
Id. b. *Tante*, fr., c. Rouvier, id.  
Id. b. *Louise*, fr., c. Garel, id.

Départs du 7 au 14 mai

NICE, y. à v. *Arcturus*, amér., c. Davis, sur lest.  
TORRE SALINE, b. *Angelo Padre*, it., c. De Dominici, id.  
ANTIBES, bal. *Laffredo Tomaso*, it., c. Baldassari, id.  
NICE, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, id.  
SAINT-TROPEZ, b. *Figaro*, fr., c. Musso, id.  
Id. b. *La Paix*, fr., c. Aune, id.  
Id. b. *Barthélemy-Elisa*, fr., c. Davin, id.  
CANNES, b. *Monte Carlo*, fr., c. Ferrero, id.  
Id. b. *Indus*, fr., c. Tassis, id.  
Id. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, id.  
Id. b. *Diva-Pouliano*, fr., c. Martella, id.

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDITERRANÉE

EXCURSIONS EN DAUPHINÉ

La Compagnie P.-L.-M. offre aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné, vers lequel les voyageurs se portent de plus en plus nombreux chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs permettant de visiter à des prix réduits les parties les plus intéressantes de cette admirable région : La Grande-Chartreuse, les Gorges de la Bourne, les Grands Goulets, les Massifs d'Allevard et des Sept-Laux, la route de Briançon et le Massif du Pelvoux, etc.

La nomenclature de ces voyages, avec prix et conditions, figure dans le livret Guide P.-L.-M. qui est mis en vente au prix de 0,50 centimes dans les gares de son réseau, ou envoyé contre 0,85 centimes en timbres-poste adressés au Service central de l'Exploitation (Publicité), 20, boulevard Diderot, Paris.

VILLES D'EAUX

Billets d'Aller et Retour collectifs

Il est délivré du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres aller et retour aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 30 jours, pour les stations thermales suivantes :

Aix (en Provence), Aix-les-Bains (Marlioz), Baume-les-Dames (Guillon), Besançon, Bollène-la-Croisière (Condorcet), Bourbon-Lancy, Carpentras (Montbrun), Cette (Balaruc), Chambéry (Challes), Charbonnières, Clermont-Ferrand (Royat), Coudes (Saint-Nectaire), Digne, Euzet-les-Bains, Evian-les-Bains, Genève (Champel), Grenoble (Uriage), Groisy-le-Flot-la-Caille, La Bastide, Saint-Laurent-les-Bains, Le Fayet-Saint-Gervais (Saint-Gervais-les-Bains), Lépin-Lac d'Aiguebelette (La Bauche), Le Vigan (Cauvalat-lès-Vigan), Lons-le-Saulnier, Manosque, Menthon (Lac d'Annecy), Montélimar (Bondonneau), Montpellier (Palavas), Montrond, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Moutiers-Salins (Salins, Brides), Pontcharra-sur-Bréda (Allevard), Pougues-les-Eaux, Rémilly (Saint-Honoré-les-Bains), Riom (Chatelguyon, Châteauneuf), Roanne (Saint-Alban), Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-de-Commiers (La Motte-les-Bains), Saint-Julien-de-Cassagnas (Les Fumades), Saint-Martin-Sail-les-Bains, Salins (Jura), Santenay, Sarrians-Montmirail, Sauve (Fonsange-les-Bains), Thonon-les-Bains, Vals-les-Bains-Labégude, Vandenesse-Saint-Honoré-les-Bains, Vichy, Villefort (Bagnols).

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la quatrième et les suivantes paient le demi-tarif seulement.

GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

PRIX FIXE

English spoken — Man spricht deutsch

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

Monsieur TAFTE, électricien, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, désireux de la satisfaire, il vient de transférer, pour cause d'agrandissement, ses bureau, magasin et atelier

38, RUE GRIMALDI, 38

DAME Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX  
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT:  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N°.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

*L'Indicateur-Chaix* (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....Fr. » 75  
*Livret-Chaix continental* (mensuel) :  
1<sup>er</sup> vol., réseaux français, avec huit cartes..... 1 50  
2<sup>e</sup> vol., services étrangers, avec carte coloriée..... 2 »  
*Livret-Chaix spécial de chaque réseau* (mensuel) avec carte..... » 40  
*Livret-Chaix de Voyages circulaires* de chaque réseau avec cartes, plans et gravures..... » 30  
*Livret de l'Algérie et de la Tunisie* (mensuel) avec carte coloriée..... » 50  
*Livret spécial des environs de Paris* (mensuel) avec sept cartes..... » 25  
*Livret de la banlieue* avec carte.. { Ouest..... 10  
Est..... » 10  
*Livret des Rues de Paris* (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres..... 2 »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Moi	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	8	754.5	54. »	53.5	53.4	53.2	18. »	19.2	18.5	16. »				15.5	88
9	53. »	53.1	53.2	53. »	54.3	16. »	18.5	20. »	17. »	15.5	90	id.	Variable, pluie		
10	58. »	58.6	57.7	57.6	58.2	17. »	18. »	19. »	17. »	16.5	87	id.	id.		
11	57.5	57.7	57. »	57. »	57.4	18. »	20. »	20. »	17. »	16.5	86	N.-E. léger	id.		
12	58.6	59. »	59. »	58.7	58.6	18. »	20. »	21. »	17.5	17. »	87	S.-O. léger	Nuageux		
13	60. »	60. »	60. »	59.8	59.7	18.5	21. »	21. »	18. »	17. »	85	N.-E. léger	id.		
14	59.3	59. »	57. »	56. »	55.4	18.5	19. »	21. »	20. »	17. »	79	N.-E. très fort	id.		
DATES		8	9	10	11	12	13	14	Pluie tombée : 8 <sup>mm</sup> 6						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		19.5	21. »	20.5	22. »	22. »	21. »	21. »					
		Minima		15. »	14.5	15. »	15.5	16. »	16. »	16. »					

**ASTHME** OPPRESSION, CATARHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. **CIGARES GICQUEL** GUÉRISON par les Mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la D<sup>me</sup>. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Detarcho, Paris, et Pharm. Imprimerie de Monaco, 1899